 <p>Aéroport de BRIVE[®] VALLÉE DE LA DORDOGNE <small>SYNDICAT MIXTE AÉROPORT DE BRIVE SOUILLAC</small></p>	<p>Aéroport de BRIVE SOUILLAC</p>	<p style="text-align: center;">RECUEIL DES CONSIGNES D'INTERVENTION SPPA</p> <p style="text-align: center;">BILAN ANNUEL</p>	<p>Date d'application 01 janvier 2018</p>	<p style="text-align: center;">FL RCISP</p> <hr/> <p style="text-align: center;">V1 010319</p>
--	---	--	---	---

Objet : Synthèse annuelle de l'activité PPA sur l'aéroport de Brive vallée de la Dordogne conformément au manuel d'aérodrome.

Texte de référence :

Manuel d'aérodrome page 47 « L'exploitant de l'aéroport de Brive a désigné, parmi l'équipe SSLIA/SPPA, un référent PPA. Cette personne est en charge de mener l'analyse du risque animalier.

Celui-ci produit une analyse initiale du risque animalier sur la plateforme et aux alentours : types d'espèces, zones de vigilances...

Par ailleurs, un compte rendu de l'activité animalière est émis quotidiennement par l'équipe SPPA, en cas d'impact avéré sur l'aérodrome (Cf. Cahier de marche du SSLIA).

De plus, tous les mois, il transmet une synthèse de l'activité PPA au Responsable du Service Exploitation.

Cette analyse présente l'état du risque animalier sur la plateforme (nombre de collisions, nombres d'animaux constatés, nombres de captures...) et met en évidence son évolution (positive ou négative).

Il y précise aussi ses préconisations en termes d'actions d'améliorations : fauchage, renfort de clôtures...

Sur la base de cette analyse, le Responsable du Service Exploitation juge de l'état du risque animalier et des action(s) corrective(s) ou préventive(s) nécessaires et informe le dirigeant responsable le cas échéant. »


Bilan du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020 du service de prévention du péril animalier de l'aéroport de Brive Vallée de la Dordogne.

-Espèces animales ayant fait l'objet d'une intervention **d'effarouchement** dans le cadre du péril animalier.

Espèces animales ayant fait l'objet d'un effarouchement			
Aigrette récif	0	Héron cendré	0
Autour des palombes	0	Hirondelle	0
Alouette	1	Lapin	0
Bergeronnette	0	Lièvre	19
Buse V.	8	Martinet	0
Bondrée apivore	0	Milan noir	12
Busard St Martin	2	Milan royal	6
Canard	1	Mouette	1
Chouette	0	Œdicnème C.	1
Choucas	0	Oie sauvage	0
Circaète JLB	5	Passereaux	1
Cormoran	1	Perdrix Rouge	39
Corneille	190	Petit duc	0
Etourneau	0	Pie bavarde	0
Faucon Crécerelle	102	Pigeons Biset	0
Faisan	0	Pigeon ramier	9
Faucon Pèlerin	1	Renard	2
Grive	1	Sanglier	0
Goeland	0	Vanneau huppé	2
Grue cendrée	2	Non Identifié	1

-Nombre d'effarouchement acoustique et pyrotechnique réalisé au cour de l'année .

446 effarouchements acoustiques et 133 effarouchements pyrotechniques

 <p>Aéroport de BRIVE[®] VALLÉE DE LA DORDOGNE <small>SYNDICAT MIXTE AÉROPORT DE BRIVE SOUILLAC</small></p>	<p>Aéroport de BRIVE SOUILLAC</p>	<p style="text-align: center;">RECUEIL DES CONSIGNES D'INTERVENTION SPPA</p> <p style="text-align: center;">BILAN ANNUEL</p>	<p>Date d'application 01 janvier 2018</p>	<p style="text-align: center;">FL RCISP</p> <hr/> <p style="text-align: center;">V1 010319</p>
--	---	--	---	---

-Espèces animales **prélevées** dans le cadre du péril animalier :

Néant

-Espèces animales ayant fait l'objet d'une **collision** avec un aéronef :

Néant

-Intervention animalière (sauvetage, piégeage, récupération animal,)

2 interventions

-Intervention pour dégradation des clôtures (Grillage, portail, trou rebouché...)

65 Trous rebouchés

-Période d'indisponibilité tout ou partie du service de prévention du péril animalier.


Néant

-Actions d'observation de prévention du péril animalier réalisé lors du décollage ou l'atterrissage d'un aéronef.

1097 observations

-Bilan des actions de fauchage visant à réduire le risque animalier sur la plateforme.

Fauchage et broyage d'arbre

 <p>Aéroport de BRIVE[®] VALLÉE DE LA DORDOGNE <small>SYNDICAT MIXTE AÉROPORT DE BRIVE SOUILLAC</small></p>	<p>Aéroport de BRIVE SOUILLAC</p>	<p align="center">RECUEIL DES CONSIGNES D'INTERVENTION SPPA</p> <p align="center">BILAN ANNUEL</p>	<p>Date d'application 01 janvier 2018</p>	<p align="center">FL RCISP</p> <hr/> <p align="center">V1 010319</p>
--	---	--	---	---

- Actions d'amélioration à envisager :

Néant

-Niveau de Risque Animalier - BRIVE VALLEE DE DORDOGNE - Tout trafic - Tous niveaux fin 2020 :

- Niveau 1 : danger animalier faible
- Niveau 2 : danger animalier élevé
- Niveau 3 : danger animalier très élevé

LIEVRE D'EUROPE 2

ALOUETTE DES CHAMPS 1
AUTOUR DES PALOMBES 1
BUSARD SAINT-MARTIN 1
BUSE VARIABLE 1
CIRCAÈTE JEAN-LE-BLANC 1
CORNEILLE NOIRE 1
FAUCON CRÉCERELLE 1
FAUCON CRECERELLETTE1
FAUCON PÈLERIN1
GRAND CORMORAN 1
GRIVE MUSICIENNE 1
MILAN NOIR 1
OEDICNÈME CRIARD 1
OISEAU NON IDENTIFIÉ 1
PERDRIX ROUGE 1
PIGEON RAMIER 1
RENARD ROUX 1
VANNEAU HUPPÉ1